

DEPARTEMENT
DE LA

HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT DE MURET

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CAPENS

1 Place St Etienne

31410 CAPENS

Tel: 05 61 87 41 91 - Fax: 05 61 97 39 29

e-mail : mairiedecapens@wanadoo.fr



ARRETE MUNICIPAL

=====

FEU D'ARTIFICE DU 16 JUILLET 2017

Le Maire de la Commune de CAPENS - 31

- Vu la demande présentée par Madame la Présidente du Comité des Fêtes de Capens, tendant à obtenir l'autorisation de tirer un feu d'artifice de type K4, réalisé par TOULOUSE ARTIFICE CREATIONS situé à la ZAC de Serres à CAPENS (31) à l'occasion de la fête locale, le dimanche 16 juillet 2017 à partir de 22 h 30 sur les berges de la garonne,
- Vu le Code des Communes et notamment l'art. L 131-2

ARRETE

Article 1

A l'occasion de la fête locale, Madame la Présidente du Comité des Fêtes est autorisée à faire un feu d'artifice de type K4, réalisé par TOULOUSE ARTIFICE CREATIONS situé à la ZAC de Serres à CAPENS (31) le dimanche 16 juillet 2017 sur les berges de la Garonne à partir de 22 h 30.

Article 2

Madame la Présidente du Comité des Fêtes devant assurer la sécurité du public et préserver les lieux bénéficiera du concours du Centre de Secours de Carbonne.

Article 3

Madame la Présidente du Comité des Fêtes, le centre de Secours de Carbonne sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Capens le 20 Juin 2017

Le Maire,
DANES Richard

